

Politique en matière de tarification de la carte MasterCard^{MD} BMO

Les frais, les taux d'intérêt et les autres prix liés aux cartes de crédit peuvent être modifiés.

Facturation annuelle	Les frais fixes associés aux cartes MasterCard BMO, à l'option de taux d'intérêt réduit et aux éléments optionnels (la Protection voyage BMO, par exemple) sont toujours facturés à votre compte de carte sur le premier ou le deuxième relevé mensuel après que vous avez obtenu votre carte ou ajouté l'option de taux d'intérêt réduit ou l'élément optionnel en question à votre compte de carte. Ces frais sont ensuite facturés chaque année sur le premier relevé qui suit la date anniversaire de votre carte de crédit.
Ajout d'une option de taux d'intérêt réduit ou d'un élément optionnel	Si vous ajoutez à votre carte MasterCard BMO une option de taux d'intérêt réduit ou un élément optionnel à frais fixes (l'Assurance maladie en voyage BMO 31 jours ou la Protection voyage BMO, par exemple), les frais annuels se rapportant à l'option ou à l'élément en question sont calculés au prorata, en fonction de la prochaine date anniversaire de votre carte de crédit. En d'autres termes, une partie seulement des frais annuels est portée au compte de carte la première fois. Le montant calculé au prorata figurera sur votre prochain relevé. À la date anniversaire, nous vous facturons le plein montant des frais annuels correspondant pour l'année à venir.
Récompense en prime	Il se peut que dans le cadre d'un programme de récompense, une prime vous soit offerte lors du premier achat que vous réglez avec votre carte de crédit. Si vous annulez votre carte de crédit dans les 30 jours et que vous obtenez le remboursement des frais annuels qui s'y rapportent, la prime sera annulée.
Retrait d'une option de taux d'intérêt réduit	Si vous retirez l'option de taux d'intérêt réduit dans les 30 jours qui suivent son ajout à votre compte de carte ou dans les 30 jours qui suivent la date du relevé sur lequel sont inscrits les frais pour le renouvellement de l'option, vous recevrez un remboursement complet. Après le délai de 30 jours, l'option de taux d'intérêt réduit est considérée comme payée à l'avance pour l'année, et vous ne pourrez donc pas recevoir un remboursement.
Retrait d'un élément optionnel	Si vous retirez un élément optionnel (l'Assurance maladie en voyage BMO 31 jours ou la Protection voyage BMO, par exemple) dans les 10 jours qui suivent son ajout à votre compte de carte, ou dans les 30 jours qui suivent la date du relevé sur lequel sont inscrits les frais pour le renouvellement de l'élément, vous recevrez un remboursement complet. Après le délai de 10 jours suivant l'ajout d'un élément optionnel (ou après le délai de 30 jours suivant le renouvellement), l'élément est considéré comme payé à l'avance pour l'année, et vous ne pourrez donc pas recevoir un remboursement.
Passage à un niveau supérieur d'un élément optionnel	Si vous passez à un niveau supérieur d'un élément optionnel et que les frais sont plus élevés (de l'Assurance maladie en voyage BMO 17 jours à l'Assurance maladie en voyage BMO 31 jours, par exemple), nous vous remboursons le solde des frais annuels de l'élément optionnel initial et portons à votre compte de carte les frais annuels du nouvel élément optionnel.
Passage à un niveau inférieur d'un élément optionnel	Si, dans les 30 jours qui suivent la facturation de l'élément initial, vous passez à un niveau inférieur d'un élément optionnel et que les frais sont moins élevés (de l'Assurance maladie en voyage BMO 31 jours à l'Assurance maladie en voyage BMO 17 jours, par exemple), vous recevez un remboursement intégral. Nous porterons ensuite à votre compte de carte les frais annuels du nouvel élément optionnel, calculés au prorata de la prochaine date anniversaire de votre compte de carte. Après 30 jours, l'élément optionnel est considéré comme étant payé à l'avance pour le reste de l'année, et vous ne pourrez donc pas recevoir un remboursement.
Vous voulez en savoir plus?	Appelez le Service à la clientèle, au 1-800-263-2263 ou au 1-866-859-2089 si vous utilisez un ATS.